

Service de base			EMF	Départ du bureau de douane/départ du bureau d'échange de destination	Oui
1	Limite de poids maximale		EMG	Arrivée au bureau de distribution	Oui
1.1	Colis de surface (kg)	20	EMJ	Arrivée au bureau d'échange de transit	Oui
1.2	Colis-avion (kg)	20	EMK	Départ du bureau d'échange de transit	Oui
2	Dimensions maximales admises		5.1.4	Dépêches transmis	
2.1	Colis de surface		PREDES V 2.0	Notification préalable des informations concernant les dépêches internationales (poste d'origine)	Oui
2.1.1	2m x 2m x 2m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Oui	RESDES V 1.1	Informations sur la réception des dépêches (réponse à un message PREDES) (poste de destination)	Oui
2.1.2	1.5m x 1.5m x 1.5m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non	5.1.5	Prêt à commencer à transmettre des données aux partenaires qui le veulent	Non
2.1.3	1.05m x 1.05m x 1.05m (ou 2m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non	5.1.6	Autres données transmis	
2.2	Colis-avion		PRECON	Préavis d'expédition d'un envoi international (poste d'origine)	Oui
2.2.1	2m x 2m x 2m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non	RESCON	Réponse à un message PRECON (poste de destination)	Oui
2.2.2	1.5m x 1.5m x 1.5m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non	CARDIT	Documents de transport international pour le transporteur (poste d'origine)	Oui
2.2.3	1.05m x 1.05m x 1.05m (ou 2m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Oui	RESBIT	Réponse à un message CARDIT (poste de destination)	Oui
Services supplémentaires			6	Distribution à domicile	
3	Acceptation de colis encombrants	Oui	6.1	Première tentative de distribution effectuée à l'adresse physique du destinataire	Non
4	Dimensions maximales admises		6.2	En cas d'échec, un avis de passage est laissé au destinataire	
4.1	Colis de surface		6.3	Destinataire peut payer les taxes ou droits dus et prendre physiquement livraison de l'envoi	Non
	Mètres pour l'une quelconque des dimensions	2	6.4	Il y a des restrictions gouvernementales ou légales vous limitent dans la prestation du service de livraison à domicile.	Oui
	Mètres pour la somme de la longueur et du plus grand pourtour	3	6.5	Nature de cette restriction gouvernementale ou légale.	
4.2	Colis-avion			Obligation de contrôle douanier pour s'assurer que le contenu du colis n'est pas interdit par les autorités nationales et la perception éventuelle des taxes douanières.	
	Mètres pour l'une quelconque des dimensions	1.05	7	Signature attestant l'acceptation du colis	
	Mètres pour la somme de la longueur et du plus grand pourtour	2	7.1	Lors de la distribution ou de la remise d'un colis	
Éléments du service des colis			7.1.1	la signature de la personne prenant livraison de l'envoi, est obtenue	Oui
5	Echange d'informations par voie électronique		7.1.2	données d'une carte d'identité enregistrés	Oui
5.1.1	Utilisation d'un système de suivi et de localisation	Oui	7.1.3	autre forme d'accusés de réception	Oui
5.1.2	Données obligatoires transmis		7.1.4	nature de l'accusé de réception	
EMC	Départ du bureau d'échange expéditeur	Oui		Passeport, permis de conduire et procuration légalisée.	
EMD	Arrivée au bureau d'échange de destination	Oui	7.2	Colis ordinaires	
EMH	Tentative de distribution/vaine tentative de distribution	Oui	7.2.1	La signature du destinataire ou d'un mandataire de celui-ci	Oui
EMI	Remise finale	Oui	7.2.2	La signature d'un mandataire de fait	Non
5.1.3	Données facultatives transmis		7.3	Colis avec valeur déclarée	
EMA	Dépôt/collecte	Oui			
EMB	Arrivée au bureau d'échange expéditeur	Oui			
EME	Rétention en douane	Oui			

7.3.1	La signature du destinataire ou d'un mandataire de celui-ci	Oui	Service de logistique intégrée
7.3.2	La signature d'un mandataire de fait	Non	
Service des colis avec valeur déclarée			17 Assurance d'un service de logistique intégrée sur la base d'accords bilatéraux
8	Acceptation de colis de surface avec valeur déclarée	Non	Adresses concernant les accords bilatéraux
9	Acceptation de colis-avion avec valeur déclarée	Oui	
9.1	Montant maximal de la déclaration de valeur pour les colis-avion (DTS)	3615	18 Coordonnées de la personne chargée des questions concernant les accords bilatéraux
9.2	Montant maximal de la déclaration de valeur limitant la non-application des dispositions du Règlement	4530	
10 Mentions utilisées pour la désignation des colis avec valeur déclarée			Nom: Mme Ahmed Mariama
10.1	Etiquette rose CP 74	Non	Titre ou Fonction: Conseillère du Directeur Général, chargée des relations internationales et le suivi des projets avec les partenaires internationaux
10.2	Etiquette CP 73 et étiquette rose portant la mention « Valeur déclarée »	Oui	Adresse: BP: 5000 Moroni union des Comores
Service des colis contre remboursement			Tél: 1: (+269)7739360 2: (+269)3333216
11.1	Acceptation des colis contre remboursement		Fax: (+269)7738030
11.1.1	A l'expédition	Non	E-mail: ahmed.mariama@snpsf.km marie.ahmedabdou@yahoo.fr
11.1.2	A la réception	Non	
Service de distribution express			Matières radioactives et matières infectieuses admissibles
12	Service facultatif de distribution express fournis	Oui	19 Matières radioactives admissibles pour
12.1	Si oui, les colis sont-ils livrés par porteur spécial	Non	19.1 Colis-avion
12.2	Si non, avis de réception au destinataire fournis	Oui	Arrivants Non Partants Non
12.3	Taxe lors de la remise du colis au destinataire	Non	19.2 Colis avec valeur déclarée
Colis avec avis de réception			Arrivants Non Partants Non
13	Acceptation des avis de réception pour		20 Envois contenant des matières infectieuses admissibles pour
13.1	Colis ordinaire	Oui	20.1 Colis-avion
13.2	Colis avec valeur déclarée	Oui	Arrivants Non Outbound parcels Non
Colis francs de taxes et de droits			20.2 Colis avec valeur déclarée
14	Acceptation des colis	Non	Arrivants Non Partants Non
Colis fragiles			Taxes supplémentaires – Douane
15	Acceptation de colis fragile	Oui	21 Colis non passibles de droits de douane
Service de groupage « Consignments »			21.1 Seuil au-dessous duquel les colis sont exempts de droits de douane et autres taxes
16	Assurance de groupage « Consignment » sur la base d'accords bilatéraux	Non	21.2 Montant correspondant à ce seuil
			Monnaie locale 25000 KMF USD 57.81
			Commentaires:
			22 Colis passibles de droits de douane

Société nationale des postes et des services

KMA

22.1	Perception d'une taxe de dédouanement sur les colis soumis à un dédouanement ou à une inspection douanière à l'importation	Oui	28	Renvoi des colis aux expéditeurs	Non
22.2	Montant du droit considéré		28.1	Dans la négative, livraison aux destinataires des colis acceptés à tort	Oui
	Monnaie locale	1200KMF	Zones de distribution		
	USD	2.78	29	Facteurs distribuent les colis	
	Commentaires:		29.1	à tous les destinataires	Non
	The amount of 1200 KMF corresponds to presentation to Customs.		29.2	uniquement dans certaines zones	Non
23	Perception d'une taxe de dédouanement pour tous les envois déclarés en douane	Oui	Commentaires: All packages are delivered at the offices of exchange of receipt (Moroni-RP, Mutsamudu-RP) et au service des colis postaux à Fomboni-RP. Donc pas de distribution à domicile des colis par facteur.		
23.1	Le montant des frais perçus		Collection		
	Monnaie locale	1200KMF	30	Retrait des colis aux bureaux de poste concernés	
	USD	2.78	30.1	toutes les adresses	Non
	Commentaires:		30.2	dans des zones spécifiques uniquement	Oui
	The presentation taxes are mandatory for all parcels.		Commentaires: Voir commentaires, zones de distribution 29.2		
24	Frais administratifs sur les colis soumis à un dédouanement ou à une inspection douanière	Non	Procédures de distribution applicables aux colis passibles de droits de douane et de taxes		
	Commentaires:		31	Procédure pour la distribution des colis passibles de droits de douane	
Taxes spéciales – Magasinage			31.1	Prise en charge du colis au bureau de douane	Oui
25	Taxe de magasinage sur les colis conservés au-delà des délais prescrits ou en cas de renvoi à l'expéditeur ou de réexpédition	Oui	31.2	Livraison du colis à l'adresse du destinataire et perception des droits de douane et des taxes au moment de la livraison	Non
25.1	Montant de la taxe par jour et par colis		31.3	Livraison du colis à l'adresse du destinataire après paiement des droits de douane et des taxes	Non
	Monnaie locale	750 KMF	31.4	Remise du colis au guichet du bureau de poste contre paiement immédiat des droits de douane et des taxes	Oui
	DTS	1242	31.5	Autre	
25.2	Quand la taxe n'est pas journalière, la période considérée est	Nine days from the notification of the arrival of the parcels.	Period of retention		
Taxes de livraison spéciales			32	Délai de garde applicable aux colis	
26	Taxe au moment la livraison des colis	Non	32.1	Délai normal	1 Month(s)
Taxes spéciales – Poste restante			32.2	Délai exceptionnel	2 Month(s)
27	Service de poste restante assuré	Oui	33	Délai de garde des colis postaux dont l'arrivée ne peut être notifiée au destinataire ou adressés poste restante	
27.1	Montant de la taxe par colis		33.1	Délai normal	1 Month(s)
	Monnaie locale	300 KMF	33.2	Délai exceptionnel	2 Month(s)
	DTS	0.50	Colis retenus d'office		
27.2	Quand la taxe n'est pas par colis, mode de calcul utilisé	Fixed rate per parcel			
Dispositions spéciales – Traitement des envois acceptés à tort					

Date de la dernière mise à jour : 11.11.2020

(Snpf) (Snpf)

34 Une liste des adresses électroniques des personnes de contact pour les formules de comptables et les bulletins de vérification est temporairement tenue à jour et publiée en dehors des recueils. Veuillez vous référer à la circulaire n° 75/2020 du Bureau international de l'UPU. La personne de contact au Bureau international de l'UPU pour la mise à jour de cette liste est : jean-marc.coeffic@upu.int.

Nom du bureau: Moroni RP
 Nom: M. Chabani Mladjao
 Fonction: Responsable du centre des colis postaux
 Adresse: BP:5000 Moroni Union des Comores.
 Tél: 1: (+269)7730769
 2: (+269)3273961
 Fax: (+269)7738030
 E-Mail: chabani.mladjao@snpf.km
 chabanimladjao@yahoo.com

Demandes de retrait de colis, de modification ou de correction d'adresse

35 Acceptation de demandes de retrait de colis, de modification ou de correction d'adresse **Oui**

35.1 Bureau central (dans le pays de destination) auquel les demandes doivent être adressées

Nom du bureau: Centre des colis postaux de Moroni RP, bureau d'échange de Mutsamudu RP et service des colis postaux à Fomboni RP.
 Nom: M. Chabani Mladjao pour Moroni RP - Combo Sidy pour Mutsamudu RP et Mohamrd Chakir pour Fomboni RP
 Fonction: Responsables du centre des colis de Moroni RP, du BE de Mutsamudu RP et du service colis postaux de Fomboni RP
 Adresse: B.P:5000
 MORONI
 UNION DES COMORES
 Tél: 1: (+269)7730769 pour Moroni RP
 2: (+269)3330679 pour Mutsamudu RP
 Fax: (+269)7738030/7739656
 E-Mail: chabani.mladjao@snpf.km

Dispositions spéciales – Force majeure

36 Acceptation des dispositions en matière de responsabilité en cas de force majeure **Non**

36.1 Acceptation des dispositions en matière de responsabilité pour les colis avec valeur déclarée à bord de navires et d'aéronefs **Oui**

36.2 Acceptation des réserves du destinataire ou de l'expéditeur au moment de la livraison **Oui**

Special provisions - Customs declarations

37 Nombre de déclarations en douane CN 23 requis pour les colis arrivants **1**

37.1 Nombre de déclarations en douane CN 23 requis pour les colis en transit **2**

37.2 Langues dans lesquelles les déclarations en douane CN 23 peuvent être établies
 Français Anglais Arabe

Dispositions spéciales – Mode de transmission des documents d'accompagnement

38 Documents fixés aux colis correspondants **Oui**

38.1 Les documents annexés à la feuille de route **Non**

Service à la clientèle

39 Système de suivi en ligne fournis **Non**

Service aux opérateurs désignés

40. Système de réclamations par Internet pour les colis **Non**

40.1 Coordonnées du bureau chargé du traitement des réclamations concernant les colis postaux

Nom du bureau: Centre colis postaux, Responsable du contentieux
 Nom: M. Ali Hassane
 Fonction: Responsable du contentieux
 Adresse: B.P. 5000
 MORONI
 UNION DES COMORES
 Tél: 1: (+269)7738240
 2: (+269)3340934
 Fax: (+269)7738030
 E-Mail: service.enquete@snpf.km
 houmadi.fadhula@snpf.km

Heures d'ouverture du service des réclamations ainsi que les jours de fermeture hebdomadaire de ce service

Heures d'ouverture (Local)

Jour	Heures d'ouverture 1	Heures d'ouverture 2
Lundi	07:30-14:30	-
Mardi	07:30-14:30	-
Mercredi	07:30-14:30	-
Jeudi	07:30-14:30	-
Vendredi	07:30-11:00	-
Samedi	07:30-12:00	-
Dimanche	-	-

Langues Français Anglais Arabe

Jours fériés nationaux

41.1 Jours fériés nationaux

Jours fériés nationaux en 2021

Mois	Date(s)	Jours fériés nationaux – Description
Janvier	1	Jour de l'an
Mai	1	Fête Internationale du Travail
Mai	12	Fête du Ide el Fitr (Fête religieuse)
Mai	13	Fête du Ide el Fitr (Fête religieuse)
Mai	14	Fête du Ide el Fitr (Fête religieuse)
Juillet	6	Fête de l'Indépendance
Juillet	7	Fête de l'Indépendance
Juillet	20	Ide El Kabir (Fête religieuse)
Juillet	21	Ide El Kabir (Fête religieuse)
Août	10	Premier jour de l'an musulman (Mouharam - Fête religieuse)
Octobre	19	Anniversaire du MAULID ANABAWI (Fête religieuse)
Novembre	12	Journée Maoré et Accession des COMORES à l'ONU

Jours fériés régionaux/locaux**41.2 Jours fériés régionaux/locaux**

Jours fériés régionaux/locaux en

Mois	Date(s)	Jours fériés régionaux/locaux – Localités et description
------	---------	--

Annulation des droits**42 Annulation des droits quand ils concernent**

42.1	Renvoi du colis à l'expéditeur	Oui
42.2	Réexpédition du colis vers une tierce partie	Non
42.3	Abandon du colis par l'expéditeur	Oui
42.4	Perte ou destruction du colis	Oui
42.5	Spoliation ou avarie du colis	Non

Réexpédition à l'intérieur du pays de destination

43.1	Réexpédition effectuée en l'absence de demande de la part de l'expéditeur ou du destinataire	Non
43.2	Perception de frais en cas de réexpédition	Oui
43.3	Montant des frais de réexpédition (DTS) Commentaires:	

Dispositions diverses – Exploitation du service des colis

44.1	Service des colis exploité par votre opérateur postal désigné	Oui
44.2	Service des colis exploité par une ou plusieurs entreprises de transport	Non

44.3 Prestation du service des colis sur l'ensemble du territoire national Oui

Codes postaux	Localités

Bureau(x) d'échange chargé(s) du traitement des colis**45 Coordonnées des bureaux d'échange chargés du traitement des colis postaux**

Nom du bureau: MORONI RP
 Code CTCI: KMYVAB
 Nom: M. Chabani MLADJAO
 Fonction: Responsable du Centre des colis postaux
 Adresse: BP 5000 MORONI
 Union des Comores
 Tél: 1: (+2697730769)
 2: (+2693273961)
 Fax: (+2697738030)
 E-Mail: chabani.mladjao@snpsf.km
 chabanimladjao@yahoo.com

Heures d'ouverture du service et le ou les jours d'ouverture du bureau d'échange pendant la semaine

Heures d'ouverture (Local)

Jour	Heures d'ouverture 1	Heures d'ouverture 2
Lundi	07:30-14:30	-
Mardi	07:30-14:30	-
Mercredi	07:30-14:30	-
Jeudi	07:30-14:30	-
Vendredi	07:30-11:30	-
Samedi	07:30-12:00	-
Dimanche	-	-

Observations/commentaires:

Same planning to Mutsamudu RP (KMMUTA) and Fomboni RP (KMFOMB).

Normes de distribution**46-47 Voir les annexes.****Code à barres****48 Modèle de code à barres apposé sur la totalité des colis postaux internationaux sortants.**

Normes de distribution - Colis-avion

Nom du BE MORONI – BADJANANI

Code CTCI KMYVAB

Téléphone (+269)773 07 73

Télécopie (+269)773 96 56 / 773 80 30

Horaires de fonctionnement Mon - Thu: 07:30 - 14:30; Fri: 07:30 - 11:00; Sat: 07:30 - 12:00; Closed on
Sundays

De l'aéroport de destination au destinataire

Arrivée à l'aéroport		Jours de distribution par zone		
Jour	Heures	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Lundi	00:00 - 14:30	Mardi	Mercredi	Jeudi
Lundi	14:31 - 23:59	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Mardi	00:00 - 14:30	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Mardi	14:31 - 23:59	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mercredi	00:00 - 14:30	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mercredi	14:31 - 23:59	Vendredi	Samedi	Lundi
Jeudi	00:00 - 14:30	Vendredi	Samedi	Lundi
Jeudi	14:31 - 23:59	Samedi	Lundi	Mardi
Vendredi	00:00 - 14:30	Samedi	Lundi	Mardi
Vendredi	14:31 - 23:59	Lundi	Mardi	Mercredi
Samedi	00:00 - 14:30	Lundi	Mardi	Mercredi
Samedi	14:31 - 23:59	Mardi	Mercredi	Jeudi
Dimanche	00:00 - 23:59	Mardi	Mercredi	Jeudi

Définition des zones

Zone 1:

Codes postaux	Villes
98124	Moroni - Badjanani

Zone 2:

Codes postaux	Villes
98113	Mutsamudu

Zone 3:

Codes postaux	Villes
98141	Fomboni

Arrivée au bureau d'échange:

MORONI RP (KMYVAB)

Temps de dédouanement:

Envois passibles de droits de douane: 1 heure

Envois non passibles de droits de douane: 1 heure

Observations:

Normes de distribution - Colis de surface

Nom du BE	MORONI – BADJANANI
Code CTCI	KMYVAB
Téléphone	(+269)773 07 73
Télécopie	(+269)773 96 56 / 773 80 30
Horaires de fonctionnement	Mon - Thu: 07:30 - 14:30; Fri: 07:30 - 11:00; Sat: 07:30 - 12:00; Closed on Sundays
De l'aéroport/port/BE de destination au destinataire	

Arrivée à l'aéroport		Jours de distribution par zone		
Jour	Heures	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Lundi	00:00 - 14:30	Mardi	Vendredi	Samedi
Lundi	14:31 - 23:59	Mercredi	Samedi	Lundi+1
Mardi	00:00 - 14:30	Mercredi	Samedi	Lundi
Mardi	14:31 - 23:59	Jeudi	Lundi	Mardi+1
Mercredi	00:00 - 14:30	Jeudi	Lundi	Mardi
Mercredi	14:31 - 23:59	Vendredi	Mardi	Mercredi+1
Jeudi	00:00 - 14:30	Vendredi	Mardi	Mercredi
Jeudi	14:31 - 23:59	Samedi	Mercredi	Jeudi+1
Vendredi	00:00 - 14:30	Samedi	Mercredi	Jeudi
Vendredi	14:31 - 23:59	Lundi	Jeudi	Vendredi+1
Samedi	00:00 - 14:30	Lundi	Jeudi	Vendredi
Samedi	14:31 - 23:59	Mardi	Vendredi	Samedi+1
Dimanche	00:00 - 23:59	Mardi	Vendredi	Samedi

Définition des zones

Zone 1:

Codes postaux	Villes
98124	Moroni - Badjanani

Zone 2:

Codes postaux	Villes
98113	Mutsamudu

Zone 3:

Codes postaux	Villes
98141	Fomboni

Arrivée au bureau d'échange:

MORONI RP

Temps de dédouanement:

Envois passibles de droits de douane: 1 heure

Envois non passibles de droits de douane: 1 heure

Observations:

Dernière date de validation: V1 DA 01/04/2019